

Le 14 juin 2019, c'est la grève des femmes* /féministe !

Appel à tout le personnel du secteur de la santé (HUG et IMAD)

**Ni bonnes, ni nonnes, ni pigeonnes !
Fortes, fières et solidaires**

Retrouvez-nous sur la rotonde devant les HUG et dans le parc des Chaumettes le vendredi 14 juin 2019 !

Dress code : porter un accessoire violet, un t-shirt ou un badge de la grève

- **Pourquoi faire grève ? p.2**
- **Revendications du secteur santé p.3**
- **Hommes solidaires p.3**
- **Programme de la journée p.4**

Pourquoi faire grève ?

Le principe d'égalité est inscrit dans la Constitution depuis 37 ans. Aujourd'hui les femmes veulent des faits. Les salaires et les retraites sont toujours insuffisants. Les femmes assurent les deux-tiers du travail domestique, éducatif et de soins, ce qui conduit à des temps partiels contraints, des contrats précaires et à des interruptions de carrière pénalisantes.

Trop souvent encore victime de harcèlement et d'inégalités de traitement sur le lieu de travail, il est temps de changer de système pour instaurer une organisation du travail qui cesse de pénaliser les femmes.

Le personnel des soins à domicile (IMAD) et le personnel hospitalier (HUG) se composent d'une large majorité de femmes et les politiques d'austérité successives ont progressivement détérioré, tant leurs conditions de travail que la qualité des prestations fournies. Cadence et rythme de travail accélérés, temps de repos écourtés, amplitude horaires augmentées conduisent à un épuisement du personnel ou au développement de troubles-musculo-squelettiques.

Difficultés à concilier vie-familiale et vie professionnelle, les femmes soignantes interrompent leur carrière prématurément. Avec un taux d'absence qui a explosé, les reclassements professionnels, pour raison de santé, ressemblent au parcours de la combattante et, les demandes de diminution du temps de travail des femmes enceintes sont difficilement honorées. Le respect des temps partiels nié, les congés fixes balayés. Il ne reste que deux options, l'arrêt maladie ou le recours à l'AI.

Les conditions de travail dans les secteurs hospitaliers et des soins à domicile étant de plus en plus rudes, la relève peine à se construire et les institutions font face à une pénurie de personnel qualifié, ce qui impacte négativement la qualité des prestations fournies.

Pour faire cesser les discriminations subies par les femmes, nous voulons changer l'organisation du travail au sein de ces institutions. C'est pourquoi nous adressons aux directions générales et aux membres des conseils d'administration ces revendications :



Nos revendications :

- Réduction du temps de travail
- Aménagement du taux d'activité après un congé maternité
- Aménagement des temps de travail durant les périodes à charges familiales ou en fin de carrière dès 55 ans
- Ré-internalisation du personnel chargé de l'entretien des bâtiments publics dans la fonction publique. Rappelons-le, le secteur du nettoyage est majoritairement féminin, des nettoyeuses contraintes de travailler à temps-partiels, à des cadences inhumaines pour des salaires de misère!
- Prise en compte des années éducatives dans le calcul des annuités pour les temps-partiels inférieurs à 50%
- Congé parental obligatoire avec traitement de 18 semaines pour le 2e parent
- Politique de promotion des femmes aux postes de cadre
- Allègement et adaptation le travail pour les femmes enceintes
- Forte réprimande de toutes remarques sexistes ou liées au genre (ex. sur la tenue vestimentaire)
- Respect du congé fixe pour les temps partiels
- Allègement du temps de travail le weekend pour une meilleure conciliation vie professionnelle/vie privée
- Mise en place de lieux dédiés à l'allaitement ou le tirage de lait sur les lieux de travail
- Inscription dans le règlement le report du congé maternité pour hospitalisation prolongée du nouveau-né et paiement du salaire
- Couverture perte de gain pour raison de maternité des CDD
- Droit à l'assurance maternité durant une année sabbatique ou un congé parental pris suite à une naissance
- Pas de pénalisation (non accès à une nomination) suite à un arrêt maternité
- Le respect, à l'engagement, du droit consistant à ne pas demander si la personne est enceinte ou compte fonder une famille

Programme de la journée :

- **Dès 6h30** : tractage et piquet sur la rotonde des HUG
- **9h à 10h30** : *petit-dej' en tous genre*, café/thé croissants offerts, rotonde
- **11h** : Revendications secteur santé + Action « Trop c'est trop » des nettoyeuses pour la ré-internalisation au sein de la fonction publique.
- **12h à 14h** : Déjeuner féministe santé - Egalité au parc des Chaumettes : amenez votre pique-nique, boissons offertes
- **14h à 15h** : atelier maquillage et préparation banderoles/pancartes, au parc des Chaumettes
- **15h à 15h24** : moment national symbolique « inégalité salariale », on quitte le travail car 15h24 est l'heure à partir de laquelle à travail égal aux hommes, les femmes à plein temps ne sont plus payés, rotonde
- **15h30** : rdv sur la rotonde pour se rendre tou.te.s ensemble à la plaine de plainpalais
- **16h à 17h** : rassemblement sur la plaine de Plainpalais, prises de parole, chorale féministe, stands boissons
- **17h** : Départ de la manifestation
- **19h à 00h** : soirée festive aux Bastions dans le cadre du festival des « Bastions de l'égalité »

Hommes solidaires, comment participer ?

Notre grève n'est pas contre les hommes mais contre un système patriarcal qui a fait son temps. Les hommes solidaires peuvent :

- Nous rejoindre pour les actions, repas, manifestations ci-dessus
- Apporter une aide logistique aux collectifs et syndicats
- Assurer sur le lieu de travail le service minimum
- Porter un accessoire violet, t-shirt ou badge de la grève

La grève du 14 juin est licite, les syndicats ont débloqué leurs fonds de grève. Pour plus d'informations, contactez votre syndicat respectif :

Pour le SIT : Kevin Sanchez, 022 818 03 00, ksanchez@sit-syndicat.ch

Pour le SSP : Sabine Furrer, 022 741 50 80, s.furrer@sspge.ch